

ANLCI^{œil}

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

e✓apro

Evapro a été développé par l'ANLCI avec l'appui de Pascal Moulette, chercheur à Coactis - Université Lyon 2 et les opérateurs de compétences.


Constructys
Votre partenaire compétences

OPCO

Mobilités

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION


Opco ep
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES
DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ


**OPCO
SANTÉ**

Anfh
Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

pro.eva.anlci.gouv.fr



Evapro, de quoi s'agit-il ?

Evapro est un outil d'auto-diagnostic des organisations de travail.

Dans beaucoup de structures publiques ou privées, les difficultés liées aux compétences de base restent invisibles.

Cet outil aide ces structures à mesurer les risques et les impacts engendrés par le manque de compétences de base (lire, écrire, compter et cliquer) au travail.



Pourquoi utiliser evapro ?



Evapro permet aux employeurs d'identifier les éventuelles difficultés liées à l'insuffisante maîtrise des compétences de base, d'en mesurer l'impact sur le travail et de mettre en œuvre des solutions adaptées pour sécuriser les parcours professionnels.

Plus qu'un diagnostic — un levier pour prendre conscience, comprendre et agir.



Quels sont les objectifs d'evapro ?



- Mesurer les risques liés à une maîtrise insuffisante des compétences de base,
- Identifier les impacts — collectifs et individuels — sur l'organisation,
- Révéler les coûts cachés et leurs causes,
- Analyser les stratégies d'adaptation déjà mobilisées,
- Anticiper les enjeux de la transition numérique,
- Engager l'action pour sécuriser les parcours professionnels des personnes concernées.

À qui s'adresse evapro ?

Ce service est destiné aux acteurs de la structure : directions, services RH, managers, représentants du personnel.



Comment utiliser evapro ?



Le professionnel doit tout d'abord créer son compte et sa structure depuis l'interface de connexion à evapro.

Il lui suffira ensuite de répondre au questionnaire d'auto-diagnostic qui analysera automatiquement les risques, les impacts et les coûts cachés potentiels.



Et ensuite ?

Le diagnostic ne s'arrête pas à la prise de conscience.
Une structure peut ensuite :

- Exporter son bilan pour en garder une trace et partager les résultats en interne,
- Être orientée vers son opérateur de compétences pour un accompagnement personnalisé,
- Accéder à la boîte à outils "Les Incontournables" pour construire un projet de développement des compétences de base.



**Du diagnostic à l'action, evapro
vous accompagne.**



e✓apro

pro.eva.anlci.gouv.fr



Des questions, des remarques ?
Contactez-nous : **eva@anlci.gouv.fr**